

Cher Manuel Bosqué,
Chère Myriam Salcedo Castro,
Chers collègues,

Pour moi c'est un véritable plaisir d'être avec vous ce soir. Croyez-moi ces paroles ne font pas partie du rituel diplomatique. Pour moi, en tant qu'avocate et ancienne boursière du gouvernement français, la création de l'Association des juristes franco-colombiens répond à un vieux souhait, celui de soutenir un contact personnel, vivant entre ceux qui pour des raisons différentes tel que la réalisation d'études, la pratique professionnelle ou, voir, les deux, nous sommes trouvés liés à la pratique du droit en France et en Colombie.

Ce souhait s'accomplit aujourd'hui en participant à cette réunion annuelle sur « le droit comme exemple de la richesse des relations entre la France et la Colombie ». « Il y a un temps pour tout et un moment pour toute chose sous le soleil », dit le sage Salomon et il a raison. En effet, en tant qu'ambassadrice de la Colombie en France, je me réjouis de pouvoir participer à ces bons moments où les liens de fraternités entre nos deux pays peuvent être renforcés.

Les relations bilatérales entre la Colombie et la France sont de plus en plus étroites et ont été réaffirmées cette dernière année. Cela est d'autant plus visible avec la visite du président Ivan Duque qui, en un an (en novembre 2018 et juin 2019), a visité deux fois la France. Ces visites ont donné lieu à une réunion fructueuse et constructive avec le Président Emmanuel Macron, le Ministre de Transition Écologique et Solidaire et le Ministre des Armées.

Par la suite je vous donnerai à connaître les relations bilatérales existantes entre la Colombie et la France, auxquelles se sont ajoutées de nouvelles formes d'exercer notre relation bilatérale avec la France.

Notre agenda politique avec la France continue dans la voie de reconnaître l'appui de ce gouvernement à l'implémentation de l'Accord de la fin du Conflit avec les FARC. Des avancées significatives peuvent être observées dans les projets économiques de réincorporation des anciens guérilleros, dans le programme de substitution volontaire des cultures illicites et dans la diminution du taux de croissance –pour la première fois après ces quatre dernières années– de la culture de la feuille de coca. Cependant, cette thématique, n'est pas la seule qui motive notre relation politique avec la France. Un autre axe phare de travail

conjoint est aussi la lutte contre le changement climatique et, plus particulièrement, la lutte contre la déforestation et la préservation de l'Amazonie et les forêts tropicales.

En ce qui concerne notre agenda économique, la croissance de notre PIB montre une amélioration de la performance de notre économie qui en 2016 et 2017 a augmenté 2% et 1,8% respectivement, selon le Département Administratif et National de Statistique –DANE-. De plus, à partir des modèles de risques et du Fonds Monétaire International, on attend que l'économie colombienne puisse croître 3% cette année (un chiffre comparable à celui obtenu dans le deuxième trimestre 2019, en relation au même trimestre 2018).

Dans cette croissance le rôle de l'investissement direct d'origine français a été très stable et significative pour notre économie. En effet, dans la période 2010-2018, l'investissement direct à l'étranger français en Colombie a connu une croissance de 2.5, ce qui correspond en moyenne à 215 millions de dollars américains par an.

En particulier, 220 entreprises françaises sont établies dans notre pays. Entre les entreprises étrangères qui créent de l'emploi en Colombie, celles-ci se considèrent comme étant les principales sources d'emploi. Dans le secteur des assurances, par exemple, on trouve Axa Colpatria, dans le secteur des banques et des finances (BNP Paribas), dans les industries agroalimentaires (Sodexo), dans les hôtels (Ibis, Mercure, Sofitel), dans la logistique et la distribution (Decathlon et Casino), dans l'énergie (Total), dans l'eau et l'assainissement de base (Veolia), dans la santé (Sanofi), dans le transport (Airbus, Sofasa, Alstom) et dans l'ingénierie (Vinci). En outre, un autre investissement important en partenariat avec la compagnie maritime française CMA CGM S.A donne naissance au projet Puerto Antioquia.

Je voudrais souligner que l'arrivée de touristes résidents français en Colombie connaît aussi un développement considérable entre 2016 et novembre 2018, passant de 55 mil à 69 mil. Cela est une augmentation considérable tenant compte du fait que la croissance du tourisme avec la France est de 16%, tandis que le taux générale de la Colombie s'est stabilisé entre 2% et 3%.

Passons aux nouvelles formes d'exercer notre relation bilatérale avec la France. Celle-là se centre dans la promotion des initiatives provenant des associations et de la société civile, ce qui constitue un outil innovant de rapprochement bilatéral de notre diplomatie et de développement de nos pays. Pour exercer cette

diplomatie nous sommes en train de développer trois scénarios où la société civile, les chercheurs et vous, juristes franco-colombiens, sont agents actifs de notre coopération.

Commençons par le comité stratégique créé pour promouvoir le développement des relations d'amitié entre entrepreneurs et autres acteurs de première importance des deux pays visant à établir des opportunités commerciales et d'autres activités stratégiques conjointes. Dans la dernière réunion qui a eu lieu à Lyon le 25 juin dernier et que nous avons eu le plaisir d'accompagner, nous avons constaté que le groupe s'est élargi à de nouveaux secteurs qui ont contact direct avec l'innovation de nos pays. Dans cette réunion nous avons eu la participation d'Innpulsa, H7, des industries culturels et créatives, du secteur touristique, de l'industrie aéronautique et de la coopération scientifique et universitaire.

D'autre part, on a l'association Colombo-Française de chercheurs –COLIFRI- qui s'est déjà réunie en Colombie et dont nous avons eu le plaisir de mettre en place son réseau en France cette semaine. Cette articulation des expériences de plus de 300 chercheurs colombo-français autour des thématiques concrètes d'intérêt commun nous permettront de promouvoir de façon effective et efficiente les ressources de coopération et de mieux structurer nos projets de développement.

Finalement, nous avons le travail significatif que l'Association des juristes franco-colombiens fait. En moins de deux ans d'existence, grâce à l'initiative d'un groupe d'amis (Manuel Bosqué, Myriam Salcedo, Patrick Papazian, Diana Flamand, Francisco Reyes, entre autres), votre association compte avec plus de 240 membres et cela est du grâce à votre travail implacable sur les sept thématiques pertinentes que vous travaillez au sein de vos sept commissions. C'est sans doute, dans une planète qui se complexifie sous pression des changements majeurs, violents et rapides, que le droit doit se réinventer. Je vous avoue que je ne doute aucunement de votre travail rigoureux et de la nécessité de préserver le dialogue que vous avez initié avec les différents acteurs juridiques, avec les universités, avec les acteurs publiques et la société civile.

Pour conclure, c'est grâce à des incitatives comme la vôtre qu'on peut témoigner de l'importance et la richesse des relations entre la France et la Colombie. Sachez, en conséquence, que l'Association des juristes franco-colombiens a le soutien plein et complet de cette Ambassade pour poursuivre et renforcer le

rapprochement entre les juristes de nos deux pays et la réalisation de vos louables propos.

Merci.